formation La réforme des hydros est lancée

La situation des écoles de la marine marchande pourrait enfin avancer. Les nombreux chantiers de leur réforme seront mis en route dès le début 2009.

sitas, de nouveaux programmes et une nouvelle cinquième année nombreux sont les chan-tiers pour les écoles de la marine marchande. Le 2 décembre, aux marchande. Le 2 decembre, aux Assises de l'économie mari-time, Dominique Busseriau a officiellement confirmé la créa-tion, en 2009, d'un établisse-ment national supérieur de l'en-seignement maritime, une struc-ture unique qui manifiendra le nu rustre sités actuels de Marseille. quatre sites actuels de Marseille, Le Havre, Nantes et Saint-Malo (« le marin » de la semaine der-nière).

LA POLYVALENCE RESTE À MARSEILLE ET AU HAVRE

Première étape de ce pro-Première étape de ce pro-cessus, un amendement parle-mentaire qui modifiera la loi de décentralisation qui prévoyalt, à l'origine, un transfert des écoles aux régions. Début 2009, un haut fonctionnaire « préfigura-taur » sera normé pour établir le statut et les modalités de fonie statut et les modalités de tono-tionnement des écoles. Marseille et Le Havre devraient conserver les filières polyvalentes, une étude est en cours pour établir les missions de Nantes et de

les missions de Nantes et de Saint-Malo. Une réforme du contenu des programmes est également en projet pour faire coincider les ré-

gences STCW, le parcours uni-yersitaire LMD (licence-mas-tère-doctorat) et les critères d'habilitation de lacommission du titre d'ingénieur. Concrètement, titre d'ingénieur. Concrétement, les trois premières années de la filière polyvalente devraient rester inchangées ainsi que les temps d'élèves et d'embarque-ment obligatoire de 4º année. Le principal changement s'ef-fectuerait en 5º année. Nous avons entendu le mécontente-

ment des élèves par rapport au contenu de cette année, rap-porte Paul Bedel, inspecteur général de l'enseignement ma-

général de l'enseignement ma-ntime. Nous avons également pris acte des remarques des armateurs. »

Un vent d'inquiêtude s'est ré-cemment levé à ce sujet dans les écoles, « Nous en sommes actuellement au stade de l'ana-lyse et de la concertation. Il est évident que les enseignements de 5' année doivent évoluer, no-tamment en y intégrant plus de machine et de cours tertilaires, comme le management ou la comme le management ou la

gestion. »

Un remaniement est à l'ordre
du jour mais, en l'état, l'en-semble des enseignements sou-haites tiendrait difficilement dans une année scolaire. « Rien n'est exclu, y compris que nous arri-vions à tout inclure sur un pro-gramme annuel. Nous réfléchis-



Un établissement national supérieur de l'enseignement maritime va être créé en 2009.

sons cependant à une 5° année optionnelle, qui permettrait aux élèves d'obtenir un brevet de chef, un brevet de capitaine ou les deux. « Cette dernière option rallongeant le temps de scolarité pour valider les deux options. À ce niveau, les établisse-

ments pouront également dé-livrer une formation et un di-plôme d'ingénieur, soit avec une option mécanique marine, soit avec un profil logistique. Enfin, le ministre à évoqué un rappro-chement entre les écoles de la parties marine des de l'Ideatir de

de recherche de l'École navale.

- C'est une piste de réflexion intéressante, nous en avons d'autres avec des établissements d'enseignements supérieurs du sud de la France. »

Caroline BRITZ